

0352686E  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI  
ESPLANADE ANITA CONTI  
35174 BRUZ CEDEX  
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 12  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 08/11/2016

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Mgoulsda , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Mgoulsda Yaam depuis Ouaga" (sortie)

l'animation pédagogique est facultative, elle concerne des élèves de 1S3.

- elle se déroulera le 7 avril 2017,

- la participation financière maximale des familles est de 6,50 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :                      25

Pour :    25

Contre :    0

Abstentions :                                   0

Blancs :                                         0

Nuls :     0

ANIMATION PEDAGOGIQUE 2016-2017

6,5€ l'élève

Titre de l'animation :

Theatre / son pièce de theatre

(Moussaïda Team depuis  
Bruz)

I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	piq.	
Date(s) et horaire(s) :	7 / avril / 2016	
Lieu :	1 An Libe ST Jacques	
Classe(s) :	1 <sup>es</sup> 3	
nombre d'élèves :	35	
Accompagnateurs :	Jean	
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	La représentation théâtre	
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Egalité Fille-Garçon et lutte contre toutes les discriminations <input type="checkbox"/> Développement durable et agenda 21,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Education artistique et sensibilisation à l'art, à la culture et aux sciences et techniques
Évaluation de l'action :		

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
élèves 6,5€ x	35 x 6,50	Famille	
		6,5 x 35 =	227,50
enseignants (2)	13	DGFL	13,00
TOTAL dépenses :	240,50	TOTAL recettes :	240,50
Coût par élève :	6,50		

*Avis favorable du chef d'établissement du .....*

*Validation par le Conseil d'administration du .....*

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

### III Bilan et exploitation de l'action

#### IV Bilan financier (voir le service intendance) :

Dépenses		Recettes	
BILAN :			
	Déficit :	Excédent :	

#### V Éventuellement, remarques et commentaires pour le conseil d'administration